

l'essentiel

mars 2023

162

ISSN : 2497-3777



Le pouvoir de vivre face à l'inflation



Marie-Josée Balducchi
Présidente de l'Udaf
de Loire-Atlantique

Selon une étude BVA réalisée au niveau national sur l'année 2022, près de 60% des familles ressentent très nettement la hausse des prix, notamment sur l'alimentaire, et jusqu'à 70% d'entre elles sont mensuellement à 10€ près...

Pleinement consciente des difficultés économiques que rencontrent ces dernières, l'Unaf attirait dès le mois de juin dernier, par voie de presse, l'attention sur le fait que l'inflation frappe en premier lieu les familles, et demandait que l'ensemble des dispositifs gouvernementaux en faveur du pouvoir d'achat (indemnités carburant, prime de rentrée scolaire...) tiennent compte impérativement du nombre d'enfants à charge.

Aussi l'Udaf 44 a-t-elle souhaité se rapprocher des familles de Loire-Atlantique, via les associations familiales adhérentes, dans le but de connaître leur ressenti face à cette flambée des prix, puis d'apprécier leur capacité à s'adapter et à surmonter au mieux ces difficultés. Au delà des résultats de ce questionnaire, ce numéro de

L'Essentiel met en lumière un service de notre Institution accessible à l'ensemble des familles du département, dont l'objectif est de les aider à optimiser la gestion de leur budget, permettant ainsi de les accompagner dans cette crise.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Actu...

Habitat Inclusif : 2 nouveaux logements à Bouguenais

Le 28 novembre dernier, 5 nouveaux habitants ont emménagé dans deux nouveaux appartements à Bouguenais. Retour sur les étapes de construction du projet. « C'est vrai ?! Je suis enfin chez moi. Je n'ai jamais eu de logement tout seul avant. » Mohamed 31 ans, un des habitants réalise son changement de vie en entendant frapper à la porte Maria Raveneau, responsable du service Habitat Inclusif, qui vient s'assurer du bon déroulement de son emménagement.

Depuis fin juillet 2022, l'Udaf Loire-Atlantique loue auprès du bailleur social Atlantique Habitations deux nouveaux logements neufs dans le centre de Bouguenais. Une belle réhabilitation d'une ancienne école mélange les vieilles pierres et l'architecture contemporaine. A l'intérieur, les pièces de vie sont spacieuses et une terrasse dans chaque appartement permet de profiter de l'environnement calme.

C'est grâce à un travail partenarial de plusieurs mois avec la Ville de Bouguenais, Atlantique Habitations, l'ADMR, le Centre Hospitalier Georges Daumezon et l'Unafam, que ce nouvel habitat a pu voir le jour.

Les habitats inclusifs Famille Gouvernante reposent également sur une qualité d'accompagnement au quotidien. L'Udaf et les auxiliaires de vie de l'ADMR ont échangé sur quatre demi-journées. Ces temps ont permis de faire connaissance, de décrypter le fonctionnement de l'habitat inclusif et de présenter les différentes missions de chacun. L'articulation avec les missions du coordinateur animateur de l'Udaf présent trois demi-journées par semaine auprès des habitants est importante pour la cohérence des interventions auprès des habitants.



Favoriser le lien avec les futurs habitants et leurs familles est toujours en fil rouge. Les futurs locataires accompagnés de leur famille ou de professionnels, ont pu visiter les logements et rencontrer les personnes ressources pour leur quotidien. Enfin, une semaine avant l'emménagement, toute l'équipe du service Habitat Inclusif et les habitants ont procédé au montage des meubles et à l'aménagement des logements. Un bon moyen pour chacun de s'approprier son futur espace de vie, de connaître ses colocataires et d'être acteur de son changement de vie.

+ d'infos : Service Habitat Inclusif 02.51.80.30.00

Actu...

Aidants44.fr : un guide pour les aidants

L'Union Départementale des Associations Familiales de Loire Atlantique soutient toutes celles et tous ceux qui accompagnent un proche en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie. Toute l'information nécessaire dans le parcours d'aidant en un seul et même endroit : www.aidants44.fr



Qui sont les aidants familiaux ?

En Loire-Atlantique, environ 150 000 personnes viennent en aide, à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne âgée en perte d'autonomie ou à une personne handicapée de leur entourage, pour les activités de la vie quotidienne. On les appelle les aidants familiaux. Un aidant familial est donc simplement un parent, un frère, une sœur, un conjoint, un enfant, un voisin (...) qui accompagne une personne ayant un besoin particulier de soutien et d'accompagnement, lié à un handicap ou à une perte d'autonomie, qu'elle vive au sein de son propre domicile, au domicile de l'aidant, dans un établissement, ou alternativement dans différents lieux. En jonglant entre vie personnelle et rôle d'aidant, ces proches tiennent une place essentielle et précieuse.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les aidants ?

Les aidants familiaux ont souvent tendance à ne pas vouloir demander de l'aide pour eux-mêmes, ils s'occupent de leur proche par nécessité. Ils n'osent pas exprimer leurs difficultés, par culpabilité vis-à-vis de leur proche handicapé ou malade et par peur de l'incompréhension de l'entourage familial ou amical. Cela peut avoir des répercussions sur leur santé car ils consacrent généralement plus de temps pour leur proche que pour eux mêmes. La charge mentale peut s'avérer très lourde pour l'aidant. L'épuisement des aidants peut

se traduire par un changement de comportement, le développement de pathologies réactionnelles, avec des troubles du sommeil, des troubles cutanés, des troubles cardio-vasculaires notamment.

Un guide référence des aides et dispositifs existants

Avec le soutien du Département de Loire-Atlantique, l'Udaf propose un nouveau site à l'environnement convivial et facilitant l'accès à l'information.

Cela passe par la possibilité de faire une recherche simple par mots clés ou avancée selon son besoin, sa situation géographique et/ou la situation de son proche aidé. Une liste d'adresses et de liens sont alors proposés permettant à l'aidant de s'orienter vers le bon interlocuteur ou la solution la plus adaptée.

Ainsi un aidant s'occupant d'une personne en situation de handicap et cherchant un relais pour une journée, pourra trouver les coordonnées de la Plateforme de Répit et d'Accompagnement la plus proche de chez lui. Celle-ci sera à même de le rencontrer et de trouver une solution en fonction de la situation.

Parce que le numérique ne suffit pas toujours et que l'Udaf est convaincue de l'importance d'écouter les aidants pour les informer et orienter au mieux, une ligne d'information est disponible du lundi au vendredi avec la possibilité de laisser un message afin d'être rappelé.

Ligne Info Aidants : 02 51 80 30 19

mail : aidants44@udaf44.asso.fr

Actu...

Le site udaf44.fr fait peau neuve

Tout beau, tout neuf, le site de l'Udaf vous permet de découvrir nos valeurs et missions, les associations membres, les services proposés, nos offres d'emploi et notre actualité. www.udaf44.fr



Les actualités



Actualité
Audition de l'Udaf au Sénat sur la proposition de loi visant à prévenir les légionnaires contre l'assocation illégitime : l'Udaf a proposé deux amendements



Actualité
Participation à l'Assemblée Générale de l'Udaf



Actualité
Rencontres, séminaires et ateliers de réflexion pour les élus de l'Udaf

TÉMOIGNAGE DE REPRÉSENTANT

L'Udaf de Loire-Atlantique compte près de 200 bénévoles appelés « représentants familiaux », qui ont pour mission de porter et défendre la voix des familles dans autant d'organismes et commissions départementales.



*Rencontre avec
Alexia Le Gall,
représentante Udaf
à la commission de médiation
du Droit Au Logement
Opposable (Dalo) de Loire-
Atlantique*

Le droit au logement opposable est un droit garanti par l'État qui doit faire loger ou héberger, dans le parc social, les personnes reconnues prioritaires qui n'ont pas réussi à accéder par le droit commun à un logement décent et autonome ou à un hébergement. Ces personnes peuvent alors saisir un recours amiable devant la commission de médiation de Loire-Atlantique.

Pouvez-vous nous expliquer comment se déroule la commission de médiation DALO ?

La Commission est composée de membres des services de l'Etat, de professionnels du logement ou de l'hébergement et de représentants des usagers comme l'Udaf. Elle se réunit une journée par mois et peut étudier jusqu'à plus d'une centaine de dossiers par séance. Le plus souvent les dossiers sont présentés par les travailleurs sociaux, sur demande des ménages concernés.

Des discussions circonstanciées s'instaurent, parfois longuement selon les situations, et des compléments d'informations sont demandés avant de se prononcer. Si les discussions sont assez ouvertes, le Président de la Commission veille à ce qu'aucune décision ne soit prise de façon subjective. Les refus sont toujours motivés, et de plus en plus détaillés.

Et après, il se passe quoi concrètement ?

Si la demande est reconnue prioritaire, le Préfet dispose d'un délai de 6 mois à compter de la notification de la décision de la commission, pour qu'une proposition de logement soit faite ou de 6 semaines pour une proposition d'hébergement.

Si la demande n'est pas reconnue prioritaire ou urgente, il est possible de contester les motifs du refus dans les 2 mois ou saisir le tribunal administratif. Pour présenter ce recours, il n'est pas obligatoire de prendre un avocat, vous pouvez vous faire assister par un travailleur social ou par une association agréée.

Pourquoi avoir accepté de porter la voix des familles dans cette instance ?

Le logement est le miroir de notre société et c'est un domaine très complexe. La commission Dalo apporte un soutien aux personnes en difficultés dans ce parcours «logement». Ayant travaillé pendant plusieurs années dans ce domaine, j'ai souhaité une fois à la retraite, mettre à profit mes compétences auprès des ménages exposés aux difficultés que présente l'accès au logement ou à un hébergement d'urgence.

Vous considérez-vous experte de la question logement ?

Le domaine de l'habitat et du logement évolue continuellement et parfois, j'ai encore besoin d'un lexique ! Les politiques de ce secteur et bien-sûr les textes et les dispositifs d'aides, les instances, les organismes, les recours, tout change rapidement . En fait, mon rôle n'est pas d'être experte, mais plutôt d'être un garde-fou de la prise en compte des besoins des familles et faire-valoir «leur bon droit». En revanche, une professionnelle de l'Udaf, référente sur la question du logement est en mesure de m'apporter des éclairages ou des informations quand cela m'apparaît nécessaire : par exemple sur les questions concernant l'hébergement d'urgence que je connais moins bien .

Enfin, avez-vous été particulièrement marquée par une situation ?

Tous les dossiers concernent des personnes et ménages en grandes difficultés, et cela interroge sur le fonctionnement de notre société !

Une des problématiques qui me frappe particulièrement, est la situation des gens du voyage. Pour certaines d'entre elles, les familles de voyageurs vivent dans des situations sanitaires inacceptables dans notre paysDe nombreuses familles souhaitent se sédentariser et cherchent un logement. Cependant, leur accès au logement reste très difficile et montre que faire évoluer leurs conditions de vie mériterait des politiques publiques plus volontaristes.

OÙ S'ADRESSER ?

Une permanence téléphonique est assurée les mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h au secrétariat de la commission de médiation
Tél : 02.72.20.63.00
ddets-commission-mediation@loire-atlantique.gouv.fr

Le pouvoir de vivre face à l'inflation

2022 est une année marquée par une forte inflation. Flambée des prix à la pompe, augmentation du coût des matières premières, hausse des taux d'intérêts, autant d'effets qui viennent impacter directement le budget familial

Face à ce contexte, nous avons voulu questionner les associations familiales adhérentes à l'Udaf afin de mesurer si cette crise ajoute des difficultés supplémentaires à un quotidien déjà malmené par des problématiques connues telles que la mobilité et l'accès aux soins. Les associations ayant répondu à notre appel représentent 16 300 familles en Loire-Atlantique.

Le constat est unanime, toutes les familles sont confrontées à ces nouvelles difficultés financières. Pour autant, elles ne sont pas toujours prêtes à y faire face quand s'ajoute à ces difficultés, des préoccupations déjà existantes, pouvant être liées au décès d'un enfant, à l'accompagnement d'un proche malade ou en situation de handicap.



Des inquiétudes sur les besoins essentiels

Se chauffer

Malgré une hausse des tarifs de l'énergie limitée à 15 % depuis le 1^{er} janvier pour le gaz, et également à 15 % pour l'électricité depuis le 1^{er} février, ce poste reste la principale difficulté vécue par les familles.

Se déplacer

De même, l'indemnité carburant d'un montant de 100 € proposée aux 10 millions de travailleurs les plus modestes n'empêche pas les familles des classes moyennes, et encore plus celles qui habitent en zone rurale, de voir leur budget carburant exploser. En revanche, pour percevoir cette indemnité, les personnes éligibles doivent en faire la demande en ligne ce qui peut être un frein. En effet, à ce jour, seules 6 personnes sur 10 en ont fait la demande.

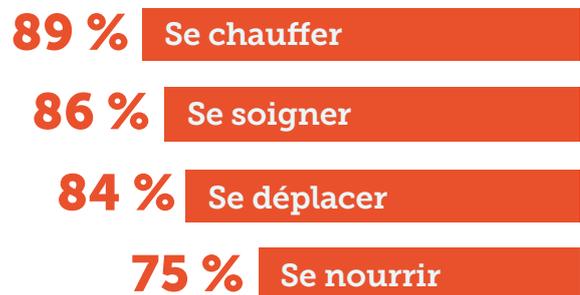
Se nourrir

Selon le 16^{ème} Observatoire des prix de Grande Consommation de l'association Familles Rurales, s'alimenter conformément aux préconisations du Plan National Nutrition Santé coûte entre 477 € et 1179 € tous les mois à une famille de 4 personnes (2 adultes – 2 enfants). Il manque 65 € aux 9 millions les plus précaires pour y parvenir.

L'idée d'un chèque alimentaire plane depuis plusieurs mois mais devra faire l'objet d'un décret. Là encore reste à voir les modalités de sa mise en oeuvre. La distribution alimentaire gratuite aux plus vulnérables a plus que jamais raison d'être.

Par ailleurs, les communes, souvent par le biais de leur Centre Communal d'Action Sociale développent des épiceries sociales et solidaires. Elles ont pour vocation d'accueillir des publics bénéficiaires, orientés par des associations et des institutions publiques en

Des difficultés à :



Pourcentages calculés sur la base de 16 300 familles

raison de leurs ressources modestes. Enfin, d'autres circuits de distribution, accessibles sans condition de ressources, se développent comme les AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Elles permettent aux familles de mutualiser des achats de proximité et de qualité. Certaines proposent aussi des paniers solidaires ou à moitié prix aux familles bénéficiant de minimas sociaux.

Se soigner

En milieu rural comme urbain, nous constatons des difficultés pour l'accès à un médecin généraliste ou spécialiste : entrée dans sa patientèle, délais des rendez-vous et des autorisations de prise en charge...

En parallèle, la diminution du reste à vivre enclenche aussi des reports de soins pour les enfants et des renoncements pour les parents, spécialement pour les mères. Ici aussi la question du déplacement se pose pour l'accès aux soins et des transports vers les services de soins. Le développement d'initiatives telles que les transports solidaires est essentiel pour réduire les inégalités territoriales.

Vigilance sur la fin des tarifs réglementés du gaz

À compter du 1er juillet 2023, les tarifs réglementés de gaz naturel seront supprimés. Cette mesure fait suite à une décision du Conseil d'État de 2017 qui a jugé le maintien des tarifs réglementés contraires au droit européen. L'ouverture du marché du gaz implique la suppression d'un tarif réglementé afin de laisser place à une libre concurrence.

Quelles conséquences pour le consommateur ?

Le tarif réglementé est perçu comme une sécurité mais d'autres offres de marchés peuvent s'avérer plus intéressantes. Cependant, la fin du tarif réglementé implique aussi une vigilance face à la multitude d'offres disponibles sur le marché. La Confédération Syndicale des Familles (CSF) sensibilise le public pour éviter les mauvaises surprises sur sa facture.

Les points de vigilance

Pour commencer, il est important de vérifier son contrat d'énergie en cours (tarif réglementé, prix fixe, prix indexé sur le tarif réglementé ou d'autres offres variables). Avant toute prise de décision, il est conseillé d'étudier sa consommation de gaz sur une année complète et comparer les offres via www.energie-info.fr afin de pouvoir choisir l'offre la plus adaptée (frais annexes, frais fixes et variables, SAV, critères environnementaux).

Lors des démarchages téléphoniques, tout acquiescement peut être enregistré et considéré comme un accord, c'est pourquoi il faut toujours répondre par la négative et se laisser le temps de la réflexion. De même, si vous avez opté pour la



dématérialisation des factures, attention celles-ci peuvent comporter un changement de contrat considéré comme accepté s'il n'y a pas d'opposition du client. Dans le cas de pratiques abusives, il est possible de faire un signalement via www.signal.conso.gouv.fr

En cas de changement de fournisseur, celui-ci gère lui-même la résiliation auprès du fournisseur actuel. Enfin il est important de savoir qu'il est toujours possible de changer de fournisseur et de contrat autant de fois que souhaité et sans frais.

Cependant, les locataires du parc social restent dépendants des choix de leur bailleur social.

Permanences CSF à Bouguenais, Carquefou, Rezé et Orvault. + d'infos : <https://www.lacsf44.org>

L'itinérance pour faciliter l'accès aux soins

En Loire-Atlantique, plusieurs dispositifs itinérants ont vocation à faciliter l'accès aux soins. C'est notamment le cas de l'unité mobile Le MarSOINS, portée par l'association À Vos Soins. Le MarSOINS sillonne les territoires de Saint-Nazaire, Châteaubriant, Derval, Redon et même le Finistère ; il s'installe sur des places de marché, dans les lycées, dans les quartiers, en zones rurales ; propose des dépistages individuels, gratuits et ouverts à tous ; informe et oriente les bénéficiaires vers les dispositifs de droit commun. Il amène la santé partout et pour tous dans un cadre anonyme, bienveillant, convivial et de confiance.

Le MarSOINS mobilise des bénévoles pour conduire le camion et accueillir les habitants ; des professionnels pour assurer les dépistages. La plus-value de ce dispositif réside dans le fait qu'il intervient en complément de l'offre locale pour « aller vers » les publics et qu'il est en capacité de mobiliser des acteurs de santé locaux pour proposer des dépistages gratuits.



Un autre dispositif s'est développé sur le Pays du Vignoble, il s'agit cette fois-ci du projet Solibus de l'association Saint-Benoît-Labre. Ce service de proximité pour tous les habitants du territoire, propose avec ou sans rendez-vous, un accompagnement social et paramédical. A son bord un travailleur social et un médiateur santé qui pourront accueillir et orienter les personnes en fonction des besoins identifiés.

Permanences du MarSOINS : www.lemarsoins.fr
Permanences du Solibus : www.asbl44.com

Étape obligée : Poser son budget



Dans un contexte économique comme celui que nous traversons, il est plus qu'indispensable de poser son budget. Il est question ici de mettre à plat les éléments qui constituent son budget personnel ou familial, à savoir, l'ensemble de ses ressources (salaires, pensions, prestations sociales...) et ses charges (loyer, prêts, assurances, énergie...).

Un équilibre fragile face aux situations du quotidien

Un changement de situation professionnelle ou familiale (naissance d'un enfant, départ à la retraite, déménagement, séparation...) peut désorganiser le budget et créer de véritables difficultés financières. Tout comme des ressources fluctuantes (intérim, indemnités chômage, RSA...) compliquent le suivi de son budget. A toutes ces raisons, vient désormais s'ajouter l'augmentation des charges courantes : hausse des prix du carburant, des produits d'hygiène, des frais de garde, et même jusqu'à une inflation de + 20% sur l'alimentation en un an. Des éléments dont il faut tenir compte dans son budget.

Se faire aider

L'Udaf 44 reçoit et accompagne les familles qui souhaitent améliorer leur vie quotidienne et obtenir des informations relatives à la budgétisation au sein du foyer, à la consommation ou un problème relatif à un crédit. Les conseillères en économie sociale et familiale de l'Udaf analysent la situation, informent les personnes sur les risques encourus en cas d'impayés.

Le regard, professionnel et objectif, bien entendu sans jugement, aide à faire prendre conscience des perspectives d'évolution possibles avec une gestion plus rigoureuse et une remise en question de ses habitudes de consommation. Cette réflexion, parfois douloureuse, n'est pas toujours acceptée et peut

demander plus de temps ou d'accompagnements plus spécifiques.

En fonction des échanges, la conseillère peut orienter et accompagner vers les organismes et associations compétents (Adil, associations de consommateurs, Conseil Départemental, associations caritatives, etc...), vers les créanciers pour négocier un plan d'apurement, vers la banque pour renégocier des taux d'intérêts ou certains contrats ou enfin vers les assistantes sociales du secteur.

Elle peut si la situation le nécessite, constituer une demande de microcrédit personnel, de rachat de crédit par un prêt stabilité, ou un dossier de surendettement.

Enfin, l'accent est mis sur l'importance de la sollicitation d'aide dès qu'une difficulté ponctuelle survient. Informer notamment sa banque permet de prévenir rapidement et d'éviter qu'un événement temporaire déstabilise le quotidien et entraîne une accumulation de frais bancaires.

L'Udaf 44 est labellisée Point Conseil Budget par l'Etat pour tenir deux permanences ouvertes à tous, basées à Saint-Nazaire et Pontchâteau.

Par ailleurs, elle propose également ce service aux CCAS, entreprises et collectivités afin de favoriser la proximité avec des permanences mensuelles locales.

C'est déjà le cas sur les communes de Guérande, La Planche, Le Bignon, Les Sorinières, Montbert, Montoir de Bretagne, Orvault, Saint-Philbert de Grand-Lieu, Sautron, Savenay.

Contactez l'Udaf et prenez rendez-vous :
02.51.80.30.46 / 06 99 71 65 79 / www.udaf44.fr

Du côté des assos

Bourse aux vêtements, puériculture et jouets par Jumeaux & Plus



L'association Jumeaux & Plus organise une bourse aux vêtements, au matériel de puériculture, jouets, jeux de plein-air et livres, articles de maternité et, articles de sport. Celle-ci se tiendra le dimanche 26 mars de 10 h à 13h à La salle des Richardières à Aigrefeuille sur Maine

+ d'infos : www.jumeauxetplus44.assoconnect.com

Un partenariat pour développer des actions en faveur des aidants



Apei Ouest 44

L'Apei Ouest 44 et Al'Fa Répît ont signé en ce début 2023, une convention de partenariat pour favoriser des actions communes à destination des aidants au sein de leurs plateformes de répît et d'accompagnement respectives.

Enfance et Familles d'Adoption édite un livret pour les pupilles de l'État

Chaque année, près de 600 enfants deviennent tardivement pupilles de l'État. Pour eux, l'autorité parentale sera désormais exercée par un tuteur et un Conseil de famille. EFA a conçu le livret « Léa devient pupille de l'État », pour leur permettre d'y voir plus clair sur leur nouveau statut.

Conçu pour une lecture à double niveau, une pour les enfants et une autre pour les professionnels qui les accompagnent, ce livret propose des points d'éclairage juridiques et permet à chaque enfant qui devient pupille de s'identifier au personnage de Léa laissant ainsi s'exprimer ses questions et ses émotions : qu'est-ce qu'il va se passer pour moi ? Qui va s'occuper de moi ? Où je vais vivre ? À qui est-ce que je peux poser toutes ces questions ?

+ d'infos : www.adoptionefa.org



Journée Portes Ouvertes des MFR

Les Maisons Familiales et Rurales de Loire-Atlantique vous invitent à rencontrer les équipes pédagogique et éducative lors des journées portes ouvertes des 24 et 25 mars et 2 juin 2023

